

Philippe Charpentier, nouveau président du Comité Professionnel des Galeries d'Art

Ce lundi 7 avril 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Professionnel des Galeries d'Art a élu à sa présidence, avec 90,5 % des suffrages recueillis, le galeriste Philippe Charpentier.

Philippe Charpentier succède à Marion Papillon qui avait été élue présidente en 2019 puis réélue en 2022.



(courtesy mor charpentier)

"Je suis membre des instances dirigeantes du CPGA depuis 2017, où j'ai successivement occupé les fonctions de trésorier puis de vice-président.

Cette expérience de longue durée au service du syndicat de notre profession m'a permis notamment d'appréhender les principaux enjeux et défis de celle-ci et ma volonté de poursuivre ces engagements de longue haleine a motivé ma décision de me présenter à la tête du Comité.

Surtout, il m'a paru essentiel de réformer en profondeur la gouvernance du Comité en lui imprimant une dimension bien davantage collégiale, c'est tout le sens de la création de postes de président-délégués. C'est l'ambition de ma candidature aux côtés d'une équipe largement renouvelée."

Co-fondateur, aux côtés d'Alex Mor, de la galerie mor charpentier ouverte à l'automne 2010, Philippe Charpentier est diplômé de Sciences Po Paris et HEC. Il a été successivement trésorier du CPGA de 2017 à 2023, puis vice-président à partir de 2023.

Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 2025 :

Président : Philippe Charpentier (mor charpentier)

Président.e.s délégué.e.s : Anne Barrault, Magda Danysz, Antoine Laurentin, Hervé Loevenbruck, Jocelyn Wolff

Trésorière : Alberta Pane

Conseillers : Joseph Allen Shea, Marie Amélie Carlier (Brimo de Laroussilhe), Marie Hélène de la Forest Divonne, Christophe Gaillard, Charlotte Ketabi (Ketabi Bourdet), Alexandre Lorquin (Dina Vierny), Nathalie Obadia, Michel Rein

Bilan de mandat de Marion Papillon à la présidence du CPGA

À la tête du Comité professionnel des galeries d'art depuis décembre 2019, Marion Papillon a conduit deux mandats intenses et complexes, marqués par une succession de défis structurels et conjoncturels – de la crise sanitaire à la réforme de la TVA –, qu'elle a transformés en leviers de reconnaissance et de structuration pour la profession. Sous son impulsion, les affaires publiques, le dialogue avec les institutions et le plaidoyer sont devenus des axes stratégiques majeurs du CPGA grâce à l'implication de l'équipe, du Conseil de direction ainsi que de plusieurs membres particulièrement engagés

Dès 2020, elle a instauré l'usage de données chiffrées précises comme base d'arguments collectifs, permettant de défendre efficacement les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics. Ce travail de plaidoyer constant a notamment permis la reconnaissance des galeries comme acteur économique au moment des discussions politiques et budgétaires, et le maintien de la TVA à 5,5% sur les œuvres d'art à partir de 2025, alors qu'une directive européenne aurait pu être catastrophique pour le marché français. Trois actions emblématiques témoignent également de cette dynamique pendant la crise du COVID : l'obtention d'aides exceptionnelles, l'inscription des galeries sur la liste S1bis, et une action symbolique en Référé liberté devant le Conseil d'État pour défendre leur ouverture. Avec le lancement d'un cycle de formations pour les membres autour des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), elle a posé les bases d'une réflexion collective, qui nécessitera un cadre de travail pour bâtir une approche plus solide, partagée et responsable sur cet enjeu sociétal.

Avec l'équipe, Marion Papillon a également professionnalisé et modernisé le CPGA : publication du premier rapport d'activité, refonte du site internet, développement des outils de communication, renforcement de la veille réglementaire, structuration des services juridiques et fiscaux. Sa volonté de fédérer la profession s'est traduite par la mise en place de nouveaux formats d'événements, tels que *Paris Gallery Weekend* piloté par le Comité depuis 2021, *Starting Sunday* qui dorénavant dure sur toute la semaine de l'art en octobre à Paris, *Paris Surréaliste*, premier événement qui fédère 40 galeries en partenariat avec le Centre Pompidou, ou encore le lancement de la campagne de communication « Les galeries d'art, le plus grand musée gratuit de France ».

À propos du Comité Professionnel des Galeries d'Art

Depuis 1947, le Comité Professionnel des Galeries d'Art (CPGA) représente les galeries en France et défend leurs intérêts auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il participe à l'élaboration de la réglementation du marché de l'art et contribue aux politiques culturelles favorisant le développement du secteur de l'art. Le Comité informe et conseille ses 320 galeries membres, des antiquaires aux galeries d'art contemporain, sur les spécificités de leur statut et de leurs obligations, en les accompagnant sur des questions techniques. Depuis plusieurs années, le CPGA s'implique dans les grands événements culturels afin de construire une meilleure visibilité des galeries d'art, véritables partenaires de la création artistique. Il œuvre également au développement de la scène artistique française à l'international.

Contact presse

Vanessa Cordeiro | 06 23 01 91 97
vanessa.cordeiro@comitedesgaleriesdart.com
www.comitedesgaleriesdart.com